



DOSSIER



Conjuguer
qualité de vie et d'habitat
p. 8

« Je peux vous payer
en BZH ? »
p. 14



Maud et Mathilde aux petits soins
pour le Jean et Jeanne
p. 18

Ville
(et habitants !)
en transition



02



La Croisée des Jardins

Le 18 mai, le Jardin du Presbytère était en effervescence ! L'occasion de rassembler amoureux du jardin, associations environnementales et producteurs locaux, pour échanger infos et astuces en toute convivialité.



Prévention des cambriolages

La Ville, la gendarmerie, avec l'appui d'habitants-référents, expérimentent "la participation citoyenne" sur un quartier au Poulfanc.



La Folle Allure

Initialement programmé en ouverture de la saison de Grain de Sel puis annulé en raison de la météo, le spectacle d'acrobates de la compagnie du Cirque des Routes a finalement pu enchanter plus de 300 personnes dans le magnifique cadre du Théâtre de Verdure, le 26 mai dernier.



Sentiers Patrimoniaux

Le 21 avril, la Ville et les habitants du groupe-projet "Sentiers Patrimoniaux" ont inauguré le premier fruit de leur travail sur la presqu'île de Langle. 7 panneaux sont à découvrir entre Barrarac'h et Langle.



Jeanne Ashbé rencontre les tout-petits

Grâce à une belle collaboration entre l'association «Lire et Faire Lire» et Grain de Sel, des enfants des multi-accueils, du RAM et de Petite Section de l'école Dolto ont reçu au printemps la visite de l'auteur jeunesse Jeanne Ashbé !



SOMMAIRE

04 ENFANCE/JEUNESSE

- Retour à la semaine de 4 jours dans les écoles publiques
- Lieu Accueil Enfants Parents : nouveaux horaires, nouveaux locaux



05 FINANCES

- Budget 2018

06 AMÉNAGEMENT

- Cimetière : un lieu soigné

07 RÉSERVE NATURELLE

- Éclairage scientifique sur... le Benthos de la rivière de Noyal
- Les nouveaux aménagements inaugurés

08 HABITAT

- Conjuguer qualité de vie et d'habitat

09 DOSSIER : VILLE (ET HABITANTS !) EN TRANSITION

13 COURRIER DES LECTEURS
ÉTAT CIVIL

14 VIE ÉCONOMIQUE

- « Je peux vous payer en BZH ? »
- Bienvenue aux nouveaux commerces & services

15 CULTURE, SPORT & VIE DES ASSOS

- La Mouette Sinagote : une section sport-études à la rentrée
- Les médiathèques du Golfe en réseau
- Du cirque pour ouvrir la saison culturelle !

17 ÉTÉ

- Les voiles rouges embrasent Port-Anna les 28 & 29 juillet
- Votre été à Séné

18 PORTRAITS DE SINAGOTS

- Maud et Mathilde aux petits soins pour le Jean et Jeanne

19 OPINIONS

Directeur de la publication : Luc Foucault - Service communication : Adeline Le Masson - **Comité de Rédaction :** ont collaboré à ce numéro : C. Guitter, M.-F. Le Barrillec, S. Sculo, A. Phélibo-Nicolas, N. Geffroy, N. Richard, O. Victor, D. Le Masle, V. Jeudy, T. Méheust, Office public de la Langue bretonne (traduction en langue bretonne) - **Crédits photos :** Mairie de Séné, associations, D. Jacob, P. Pollak - **Conception et impression :** izatis.com - Trimestriel - Tirage : 5 600 exemplaires sur papier issu de la filière certifiée dans la gestion durable de la forêt - **Distribution :** commune de Séné www.sene.bzh - contact@sene.com - 02 97 66 90 62.

PARLONS-EN SÉRIEUSEMENT

La « Maison brûle » toujours, passons à l'acte !

Transition énergétique, économie sociale et solidaire, ces deux sujets intéressent de plus en plus les médias et alimentent nos conversations. Et c'est bien ! Car à force de conversation, ils deviennent action et nous redonnent notre place, à nous, êtres humains, indissociables de la nature et acteurs responsables du sort de la planète.

La pause estivale est un moment privilégié pour y réfléchir et rompre avec une routine qui s'impose à nous le reste de l'année. Profitons-en pour découvrir que consommer local, c'est encore meilleur pour la santé qu'on ne le pense, car c'est aussi adopter un mode de vie social riche. Donnons un répit à notre cerveau irradié par la télévision et le web. L'agenda nous offre tant d'événements variés que la seule difficulté réside dans le choix.

Bref, opérons, dans un contexte favorable, ce changement de comportement si nécessaire, mais que nous traitons jusqu'ici, pour la plupart d'entre nous, par le déni, tant il nous paraît immatériel. Et pourtant, la « maison brûle » toujours ! Mais désormais nous regardons dans la bonne direction et gageons qu'une chaîne humaine solidaire est en train de se former pour éteindre l'incendie...*

**« Notre maison brûle et nous regardons ailleurs » : phrase prononcée par le président Jacques Chirac au Sommet de la Terre à Johannesburg... le 2 septembre 2002 !*

Claudie Guitter, conseillère municipale.

KOMZOMP A-BARFETED

« Tan zo en ti » c'hoazh, greomp un dra bennak !

Gant an treuzkemm energiezh hag an ekonomiezh sokial ha kengret e vez sachet evezh ar mediaoù muioc'h-mui hag e vezont àr teodoù an holl. Gwell-àr-se ! Kar dre forzh lakaat ar gaoz àrne e taont dà vout oberoù hag e roont lec'h en-dro deomp-ni, boudouù denel ha n'heller ket distagiñ a-zoc'h an natur, ni obererion kiriek a donkadur ar blanedenn.

Arsav an haïñ zo ur prantad a-feson evit em soñjal hag evit torriñ standur hor buhez a-hed ar blez. Kemeromp tro evit merkiñ pegen yac'h eo beveziñ er vro, pa dalv àr un dro ren ur mod beviñ sokial puilh. Roomp peoc'h d'hon empenn breinet gant ar skinwel hag ar gwiad. Kement a abadennoù liesseurt a vez kinniget ma vo diaes choaziñ, tra ken.

Berr-ha-berr, e-keit ha ma c'heller, greomp ar cheñchamant emzalc'h rekis-mat-se, nac'hет gant al lod brasañ ac'hanomp betek-henn, ken difetis e hañval deomp bout. Ha neoazh, « tan zo en ti » c'hoazh ! Mes diàr vremañ e sellomp àr an tu mat hag emichañs eur é sevel ur chadenn denel a gens-koazel evit lazhiñ an tan...*

**« Tan zo en hon ti hag e sellomp e lec'h all » : ur frazenn klevet gant ar prezidant Jacques Chirac da vare Kuzuliadeg an Douar e Johannesburg... d'an 2 a viz Gwengolo 2002 !*

Claudie Guitter, kuzulierez-kêr.



03



RETOUR À LA SEMAINE DE 4 JOURS DANS LES ÉCOLES PUBLIQUES

Un décret publié au Journal Officiel le 29 juin 2017 rend possible le retour à la semaine de quatre jours d'école lorsque les acteurs locaux le souhaitent. La concertation sur le territoire sinagot a abouti à cette décision. Cela implique une réorganisation des rythmes scolaires à compter de la rentrée de septembre 2018, et, du même coup, la suppression des Temps d'Activités Périscolaires (TAP).



De novembre 2017 à février 2018, la municipalité a procédé à une évaluation de l'organisation scolaire sur 4 jours et demi dans les écoles publiques. Familles, enseignants et agents scolaires ont donné leur avis sur le maintien ou non de cette organisation.

- 87 % des familles ont participé au questionnaire de consultation.
- 49,2 % se sont prononcées pour un retour à la semaine de 4 jours, 37,5 % pour le maintien du mercredi scolarisé, 5,1 % pour le samedi matin scolarisé, 4,8 % pour des vacances scolaires raccourcies, 3,4 % pour la fin de l'école à 16h (sans TAP).
- 49 % étaient néanmoins favorables aux TAP mis en place avec la semaine de 4,5 jours (20 % défavorables et 31 % n'ont pas voulu s'exprimer).
- Trois des quatre conseils d'école se sont ensuite prononcés en faveur d'un retour à la semaine de quatre jours (lundi, mardi, jeudi, vendredi) pour la rentrée scolaire de septembre 2018.

Les élus de la majorité avaient exprimé leur volonté de conserver l'organisation sur 4,5 jours, avec un maintien des TAP, mais ils ont respecté le choix des familles.

Il faut y penser !

La réservation des repas est obligatoire et s'effectue sur le Portail Familles. Pour l'accueil de loisirs associatif du mercredi, renseignements au 02 97 66 03 65.

Ce qui va changer

- À compter du 3 septembre 2018, il n'y aura plus école le mercredi matin dans les écoles publiques, ni de Temps d'Activités Périscolaires (TAP).
- Le centre de loisirs associatif Ty Mouss sera désormais ouvert le mercredi toute la journée.
- Le retour à la semaine de quatre jours implique de nouveaux horaires de classe pour les trois groupes scolaires publics :
 - Groupe scolaire Claude Aveline de 8h45 à 12h15 et de 14h à 16h30
 - Groupe scolaire Françoise Dolto de 8h45 à 12h15 et de 14h à 16h30
 - Groupe scolaire Albert Guyomard de 8h45 à 12h et de 13h45 à 16h30
- Les matinées de classe allongées et la pause méridienne d'1h45 sont conservées pour répondre au bien-être des enfants durant leur journée d'école.
- Les accueils périscolaires ouvriront à 7h30 le matin et seront ouverts après la classe de 16h30 à 19h.

Ce dispositif entraîne la disparition de 5 équivalents temps plein (ETP) : plus précisément, la suppression des TAP (créés pour l'organisation sur 4,5 jours), entraîne la disparition de 2,86 ETP et des modifications de planning pour 17 agents.

LIEU ACCUEIL ENFANTS PARENTS : NOUVEAUX HORAIRES, NOUVEAUX LOCAUX

Ouvert en mars 2013, le LAEP voit aujourd'hui son fonctionnement évoluer pour répondre aux attentes des familles : une ouverture est expérimentée un samedi matin par mois au multi-accueil du Poulfanc.

Qu'est-ce que le LAEP ?

Le Lieu d'Accueil Enfants Parents (LAEP) est un espace ludique, de rencontres et d'échanges pour les enfants de 0 à 6 ans, accompagnés de leur(s) parent(s), grands-parents ou d'un adulte référent. Les futurs parents sont aussi les bienvenus !

Les participants peuvent ainsi passer un moment privilégié avec leur(s) enfant(s), échanger avec d'autres familles, mais aussi des professionnels de la Petite Enfance (une éducatrice de jeunes enfants et une

auxiliaire de puériculture). C'est aussi un moyen de rompre l'isolement, de créer du lien social, ou encore de favoriser les échanges enfants-adultes.

Comment fonctionne-t-il ?

Le LAEP est gratuit. Sa fréquentation repose sur une libre adhésion des familles : elle est basée sur le volontariat, l'anonymat et la confidentialité. L'accueil est souple, sans formalités administratives, sans rendez-vous préalable, au rythme choisi par la famille. Pendant la durée de l'accueil, l'enfant est sous la responsabilité de son parent ou de l'adulte référent qui l'accompagne.

Quand peut-on s'y rendre ?

Un planning est établi pour chaque trimestre.

En cette fin d'année, le LAEP se tiendra en alternance

- au centre de loisirs Ty Mouss le vendredi matin en période scolaire (7, 21 et 28/09, 5 et 19/10, 9, 23 et 30/11, 7 et 21/12), de 9h à 12h ;
- au multi-accueil les Petits Patapons un samedi matin par mois (les 15/09, 13/10, 17/11 et 15/12), de 9h30 à 12h ;
- au multi-accueil La Baie des Lutins le vendredi 26/10 (vacances de la Toussaint), de 9h à 12h.

Contact

Maison de l'Enfance - Rue des Écoles (Bourg)
Marie MARTEL, responsable du LAEP & accueillante
Françoise LEROY, accueillante
02 97 66 01 65 - laep@sene.com



BUDGET 2018

La municipalité poursuit la mise en œuvre du programme pour lequel les Sinagots ont voté en 2014.

Le budget approuvé traduit ces actions, des plus emblématiques - comme l'aménagement urbain du Poulfanc ou la création d'une Maison du Port à Port Anna - à des investissements plus modestes mais tout aussi nécessaires à la vie quotidienne, tels des jeux extérieurs pour les écoles, la modernisation du système de sécurité informatique ou encore la pose de pompes sur des fontaines.

Ce budget prend aussi en compte les remarques et suggestions faites lors des réunions publiques et du porte-à-porte de bilan de mi-mandat. À titre d'exemple, l'amélioration attendue de la voirie de la presqu'île a été intégrée, avec le réaménagement de

la rue du Moulin. D'autres sujets seront étudiés cette année pour une mise en œuvre ultérieure, en particulier pour la sécurité des déplacements (création et réfection de trottoirs).

Les choix sont cohérents avec ce qui guide l'action municipale : la vie des quartiers, le lien social et l'amélioration de notre environnement quotidien.

Le budget principal s'équilibre à 8 946 571 € en fonctionnement. La dépense d'équipement a été fixée à 2 595 918 €.



Les projets d'aménagements et d'équipements 2018-2020



Lundi 24 sept. - salle de Limur - 19h
Cœur de Poulfanc :
réunion publique pour présenter
les aménagements urbains à venir.



06

CIMETIÈRE : UN LIEU SOIGNÉ

Le cimetière est un lieu très visité, chargé d'émotions et auquel les habitants sont attentifs. La Ville y apporte un soin tout particulier. En 2017 et 2018, de nombreux travaux y ont été effectués, pour améliorer son accessibilité et l'accueil des publics.

Le cimetière communal, ce sont :

- 1160 emplacements, dont 125 sont libres, soit en pleine terre, soit en caveau ;
- Un espace cinéraire avec :
 - 141 cases de columbarium⁽¹⁾ dont 5 sont libres. (2 columbariums de 9 places chacun seront mis en place à l'été).
 - 70 emplacements sur stèle du souvenir, dont 43 sont libres.
 - un espace de dispersion
- Des équipements :
 - plusieurs points d'eau
 - un local avec ossuaire
 - un local technique
 - des sanitaires
 - un espace déchets



Prendre soin des morts, c'est respecter les vivants.

Mise aux normes des sanitaires et du local technique

En 2017, le bâtiment abritant les sanitaires, le local technique et l'ossuaire a été rénové par des travaux de gros œuvre et de mise en accessibilité. Une mise aux normes des cheminements a également été opérée.

Agrandissement de l'espace cinéraire et déplacement du calvaire

L'espace cinéraire étant complet, il a été décidé de l'agrandir. En effet, les pratiques funéraires ont évolué et de nombreuses familles privilégient désormais la crémation et les concessions en columbarium. Le calvaire a été déplacé dans ce nouvel espace : suite à un affaissement de terrain dans la partie la plus ancienne du cimetière, le monument penchait dangereusement et le muret auquel il était adossé était lui aussi en très mauvais état. Dans un souci de préservation du patrimoine communal, il a été restauré pour un montant de 8 848 € TTC.

Fondations, empierrements et réseaux d'eau pluviale mis en place, deux columbariums supplémentaires ont été commandés pour 11 000 € et une allée en pavage est en cours de réalisation pour 7 500 € afin de lier les deux espaces.

Gestion du cimetière

Le service de l'état civil assure la gestion administrative du cimetière (renouvellements et reprises de concessions) tandis que les services techniques s'assurent de la bonne tenue du lieu et gèrent les différents intervenants, comme le suivi des équipements et travaux.

(1) Le columbarium est un monument funéraire composé de plusieurs cases où l'on peut déposer l'urne du défunt.

Tarifs et durée des concessions

Tombe

Durée	Prix concession
15 ans	177,50 €
30 ans	400 €

Columbarium

Durée	Prix concession	Avec plaque
5 ans	239 €	497 €
10 ans	480 €	738 €
15 ans	720 €	978 €
Prix de la plaque		258 €

Plaque sur stèle du souvenir

Durée	Prix concession	Avec plaque
15 ans	31,60 €	189,60 €
Prix de la plaque		158 €

Les concessions ont une durée limitée et sont renouvelables.

Au terme de la durée prévue, les titulaires ou ayant-droits doivent contacter le service « état civil » pour le renouvellement. S'ils ne souhaitent pas renouveler la concession, une procédure d'abandon est lancée. Si personne ne se manifeste, la concession est reprise aux termes de deux années. Les anciennes concessions perpétuelles peuvent également faire l'objet d'une reprise lorsqu'elles sont en mauvais état : dangereuses pour les usagers ou génératrices de problèmes pour les concessions voisines.

► *Il est nécessaire d'informer la mairie de tout changement d'adresse ou de situation et de connaître les coordonnées des ayant-droits, en cas de problème sur une concession ou pour avertir de l'approche de la date d'échéance. Lorsque ces informations ne sont pas connues, des plaquettes sont apposées devant ou sur les concessions afin que toute personne ayant des renseignements puisse en faire part au service « gestion du cimetière ».*



ÉCLAIRAGE SCIENTIFIQUE SUR... ...LE BENTHOS DE LA RIVIÈRE DE NOYALO

Le benthos, ou l'ensemble des organismes aquatiques vivant à proximité du fond des mers, océans, lacs et cours d'eau, joue un rôle crucial d'indicateur écologique. La microflore et la microfaune présentes sur le fond de la rivière de Noyalo permettent ainsi de constater d'importants changements durant les dernières décennies.



Prélèvements de vase réalisés en rivière de Noyalo depuis le bateau de la station de biologie marine de l'Université de Rennes I, situé sur l'île Bailleron.

Les eaux peu profondes et peu battues de la rivière de Noyalo, facilement réchauffées par le soleil, enrichies d'apports continentaux, rassemblent des conditions idéales pour la production de microalgues planctoniques (dans l'eau) et benthiques (sur le fond). Leur grande abondance est la base de chaînes alimentaires impliquant divers invertébrés (mollusques, crustacés, vers), oiseaux d'eau, poissons... C'est pourquoi il est important d'étudier et surveiller la faune benthique des vasières intertidales⁽¹⁾ et du chenal de la rivière de Noyalo. Cette mission est inscrite au plan de gestion de la Réserve Naturelle des Marais de Séné.

Concrètement, il s'agit de réaliser des prélèvements de vase avec un carottier, d'y trier les petits animaux, puis de les identifier en laboratoire à l'aide d'une loupe. De telles études permettent de mesurer l'évolution de la qualité de l'estuaire et de la ressource alimentaire disponible pour les oiseaux. La composition des populations d'invertébrés nous renseigne sur l'état écologique du milieu, les diverses espèces vivant dans la vase n'ayant pas les mêmes modes de vie et supportant différemment les variations de salinité, de température, d'oxygène dissous, de densité en éléments (nitrates, phosphates...), de pollution...

Un suivi annuel pour comprendre l'origine des changements

En 2017, Camille Bernery a réalisé durant son stage de Licence 3 Sciences de la Vie et de la Terre une étude du peuplement d'invertébrés benthiques de la rivière de Noyalo, sur la base des prélèvements des années 2003 à 2015.

La comparaison des peuplements sur cette période fait apparaître plusieurs points importants :

- l'augmentation de la densité d'espèces de petite taille à cycle de vie court (davantage d'individus, mais de plus petite taille) ;
- la dominance croissante d'un faible nombre d'espèces (déséquilibre des peuplements) ;
- l'accroissement exponentiel de la densité d'espèces exotiques.

Ces tendances sont des indices de la perturbation croissante de l'écosystème de la rivière de Noyalo.

Cette année, c'est Élise Noger, en stage de Master 1 Gestion de l'environnement et écologie littorale, qui a pris la suite de cette étude par un travail d'analyse des données incluant les échantillons de 2016. Au stade actuel de nos connaissances, il n'est pas possible d'avancer des hypothèses sur les causes de ces changements. Pour cela, un suivi annuel sur le long terme est désormais programmé. Ce travail est réalisé en partenariat avec l'équipe de l'Office National de la Chasse et de la Faune Sauvage dans le Golfe du Morbihan et avec un laboratoire de l'Université de Bretagne Occidentale à Brest.

(1) La zone intertidale est aussi appelée estran, elle est comprise entre les deux niveaux des marées, basses et hautes.

LES NOUVEAUX AMÉNAGEMENTS INAUGURÉS



Samedi 9 juin, Luc Foucault, Maire, David Lappartient, président du Parc Naturel Régional, et Guillaume Gélinaud, conservateur de la Réserve Naturelle, ont inauguré les nouvelles structures d'accueil : 500 mètres de cheminements réhabilités et 4 observatoires rénovés. Ces aménagements permettent à tous les visiteurs et amoureux de la nature de profiter du site en toute sécurité.

La Réserve Naturelle est un extraordinaire réservoir de biodiversité à notre porte. On nous l'envie ! Découvrons-la !



07



CONJUGUER QUALITÉ DE VIE ET D'HABITAT

Préserver la qualité de vie tout en continuant à accueillir des habitants et permettre aux jeunes de rester habiter sur la commune : c'est l'équilibre que nous recherchons à travers toutes les opérations de logements. L'exemple du projet de rénovation de l'avenue de Penhoët est significatif de la politique de logement souhaitée par la municipalité.

Un chantier va dans les prochains mois retenir l'attention des élus et le regard des habitants. Sa localisation ? Dans le bourg de Séné, avenue de Penhoët. Sa particularité ? Il s'agit de la reconstruction du tout premier lotissement à caractère social sur la commune. Propriété du bailleur Bretagne Sud Habitat et inauguré en 1984, il est composé de 14 logements en maisons individuelles groupées. Ce sont de très petits logements, des T1 et T2 pour l'essentiel, avec deux caractéristiques pénalisantes : une très mauvaise performance énergétique doublée d'un mauvais confort phonique.

le bourg, et la quasi-totalité sur la commune. Les familles qui le souhaitent pourront revenir ensuite habiter l'avenue de Penhoët.

Reconstruction et aménagements

La reconstruction ne se fera pas à l'identique. Elle ne pourra pas non plus être supportée par le seul bailleur social. Pour permettre à cette opération de sortir de terre, un accord a été conclu avec un opérateur immobilier. Deux petites résidences dans une belle architecture, chacune avec un étage surmonté d'un attique, l'une portée par un promoteur privé (17 logements) et l'autre par BSH (10 logements), remplaceront les 14 habitations existantes. Des jardinets et de généreux balcons à l'étage permettront aux futurs habitants de profiter des espaces arborés du quartier.

Les nouveaux habitants de cette résidence devraient être accueillis début 2020.



« À Séné, on soigne
l'accueil des familles qui arrivent
et le cadre de vie de ceux qui y vivent »,
Luc Foucault

Opérations de logement ayant fait l'objet d'un permis de construire ou d'aménager



VILLE (ET HABITANTS !) EN TRANSITION

À Séné, habitants, associations, entreprises et élus sont particulièrement sensibles à la mise en œuvre effective de la transition écologique. Nombreux sont ceux qui cherchent des solutions pour consommer, se déplacer, travailler autrement.



09

LA TRANSITION, C'EST QUOI AU JUSTE ?

- Constater que le niveau des océans monte et que le Golfe du Morbihan pourrait connaître **une hausse d'un mètre** d'ici la fin du siècle ;
- Savoir qu'il faudrait **2,9 planètes Terre** si tout le monde vivait comme les Français ;
- Apprendre que selon la WWF la France vit l'année 2018 à « crédit écologique » à compter du **4 mai** ;
- Prendre connaissance d'études annonçant que les populations d'oiseaux des campagnes françaises ont **diminué d'un tiers en quinze ans** (source : Museum d'Histoire Naturelle et CNRS).
- En 2018, constater que les morgates se font plus rares dans le Golfe, les abeilles dans nos jardins... et les insectes sur nos pare-brises !

Ces signaux et tant d'autres nous disent la même chose : notre mode de vie n'est pas soutenable

Une transition est d'ores et déjà engagée, celle du changement climatique et de l'effondrement de la biodiversité. Nous devons œuvrer individuellement et collectivement pour répondre à ces défis.

À Séné, le collectif des Petits Pas dans les Grands réunit tous les habitants désireux de s'engager dans la démarche et de montrer l'exemple.



DES ALTERNATIVES POUR SE DÉPLACER

D'un point de vue pratique comme environnemental, la question des déplacements revient souvent dans les débats, au niveau communal comme intercommunal. De bonnes pratiques sont déjà visibles sur la commune, comme l'autostop solidaire ou les déplacements doux, et les élus font en sorte d'accompagner au mieux leur développement grâce à l'évolution des infrastructures et services.

Une ligne de bus expérimentale entre le bourg et le Poulfanc

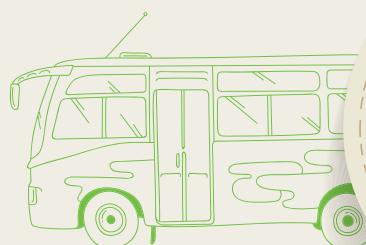
NOUVEAUTÉ 2018

L'action conjointe des élus sinagots et des habitants du collectif « À plus dans le bus » a permis de faire bouger les lignes. L'agglomération et son prestataire ont décidé la mise en place d'une ligne de bus expérimentale entre le bourg et le Poulfanc. Votée au conseil communautaire du 29 mars, elle verra le jour en septembre 2018, avec des trajets le mercredi après-midi et le samedi après-midi. Cette liaison devrait notamment répondre aux besoins de desserte des activités extra-scolaires des jeunes,

mais aussi permettre aux habitants du bourg de rejoindre facilement la zone commerciale du Poulfanc et à ceux du Nord de la commune de venir à Grain de Sel par exemple. Cette ligne sera expérimentée sur l'année scolaire 2018-2019, pour un coût de 19 000 €.

Parlez-en autour de vous : elle ne pourra être pérennisée que si elle est utilisée et plébiscitée par les habitants !

Infos et horaires www.sene.bzh



Merci pour votre mobilisation !
Vous avez été 230 Sinagots à répondre à l'enquête de l'agglo sur les transports. Séné était ainsi la 3^e commune sur 34 en nombre de répondants.

Une liaison maritime Conleau - Barrarac'h

NOUVEAUTÉ
2018



Sur le modèle du Petit Passeur entre Montsarrac et Saint-Armel, la liaison maritime Conleau-Barrarac'h constitue une offre touristique supplémentaire, qui bénéficiera à l'ensemble du territoire, et notamment à la future Maison du Port. Cette expérimentation sur l'été 2018 pourrait être reconduite en 2019 afin de proposer un circuit touristique dédié au Tour du Golfe. On pourra ainsi se rendre, à pied ou avec son vélo, de Vannes à Saint-Armel, en passant par Séné !

Le service sera ouvert du **2 juin au 16 septembre**, les week-ends et jours fériés de juin et septembre, tous les jours en juillet et août. L'aller-retour coûtera 3 € (gratuit pour les vélos). Un ticket combiné bus de Vannes + passeur de Conleau vous coûtera 4 € l'aller-retour.

Tentez l'expérience et parlez-en autour de vous !

Infos et horaires www.sene.bzh

Les pistes cyclables en essor

Après la piste cyclable du Morboul inaugurée en juin, c'est à Cano que va se dessiner dans les prochains mois une nouvelle jonction du réseau de liaisons douces sinagotes. Il est déjà possible de se rendre à Vannes grâce

à la piste cyclable entre Cantizac et Arcal ou encore le long de l'avenue François Mitterrand. L'objectif est de relier Nord et Sud de la commune et de permettre aux Sinagots de se rendre le plus directement possible sur leur lieu de travail ou d'études.

Séné Pouce, autostop solidaire !

Conducteurs et autostoppeurs, pour vous signaler aux autres, venez chercher votre brassard ou votre macaron Séné Pouce à l'accueil de la mairie.



Les projets de l'agglo

De son côté, Golfe du Morbihan Vannes Agglomération mène un projet en trois volets :

- 1- Multiplication des aires de covoiturage et parkings-relais en entrée et sortie d'agglomération :**
www.golfedumorbihan-vannesagglomeration.bzh/carte-des-aires-de-covoiturage
- 2- Signature d'un contrat avec l'association « Covoiturage + »,** afin d'accompagner les changements de comportement et notamment sensibiliser les actifs.
- 3- Un partenariat avec le site « OuestGo »,** le « BlaBlaCar® du quotidien », qui met en relation conducteurs et passagers effectuant les mêmes déplacements, et ce dans tout le grand Ouest. L'objectif est de former une communauté de covoitureurs réguliers, qui partagent les frais de conduite sans avoir à rajouter de commission.

CONSOMMER AUTREMENT !

Afin de limiter notre impact sur l'environnement, plusieurs leviers existent :

- Consommer local et des produits de saison :** j'évite les déplacements inutiles, le transport de marchandises, je choisis de préférence des articles produits et fabriqués en France et dans la région. Je lutte ainsi contre la délocalisation des emplois, contribue à l'économie locale et à la réduction des gaz à effet de serre.
- Consommer des aliments non-transformés, cultivés et produits raisonnablement :** je limite l'utilisation des pesticides et substances chimiques (potentiellement nocifs pour ma santé et l'environnement), j'achète pour ma consommation immédiate les quantités correspondant à mes besoins et réduis ainsi le gaspillage.
- Consommer sans emballage et en recyclant :** j'achète autant que possible en vrac grâce à des sacs réutilisables, des bocaux et des bouteilles consignées, je réduis ainsi ma production de déchets et trie le reste des emballages.



Comment consommer autrement sur le territoire sinagot ?

JE CONSOMME LOCAL & DES PRODUITS FRAIS

- Je découvre le Marché bio du bourg : le vendredi de 16h à 19h, place de l'Église ;
- Je rends visite aux commerçants sinagots ;
- Je repère les adhérents de l'association « Les producteurs de Séné » : www.lesproducteursdesene.com ;
- Je me renseigne sur les coopératives d'achat et groupements d'achat solidaire.

VENDREDI
5 OCTOBRE
17H

« VENEZ AVEC VOTRE BOCAL ! »

Animation des Cuisiniers Solidaires sur le Marché bio

Les Cuisiniers Solidaires inviteront les visiteurs à concocter ensemble pain perdu, smoothies et confitures, à partir d'ingrédients remis par les producteurs et vendeurs du marché ! Ils partageront leurs trucs et astuces pour lutter contre le gaspillage et limiter les déchets alimentaires. N'oubliez pas de venir avec votre bocal !

<http://les-cuisiniers-solidaires.fr/>



JE PARTICIPE AU TRI DES DÉCHETS

- Je fais le tri sélectif de mes ordures ménagères ;
- Je mets en place un compostage collectif ou individuel ;
- Je m'intéresse au broyage des déchets verts ;
- J'alimente la collecte mensuelle de papier et de bouchons du CCFD et de l'association Fleur de Bouchons (voir notre article p. 8 du bulletin d'avril 2018).

Toutes les consignes, astuces et services sur www.golfedumorbihan-vannesagglomeration.bzh/dechets

JE PARTICIPE À L'ÉCONOMIE CIRCULAIRE SUR LE TERRITOIRE & AUX SYSTÈMES D'ÉCHANGE, DE PROXIMITÉ ET DE GRATUITÉ

- Je paie en bzh dans les commerces partenaires (voir notre article p. 14) ;
- Je crée mon propre potager, participe à un jardin partagé ou loue un jardin familial ;
- Je détourne des objets en fin de vie ;
- Je fais un tour aux Repair Cafés du centre culturel Grain de Sel (voir notre encart ci-contre) ;
- Je furète à la gratiferia de Grain de Sel : j'échange, je dépose ou je me sers en graines, livres et objets de toutes sortes ;
- Je m'inscris sur Steeple : plateforme web pour échanger bons plans, astuces, savoirs, savoir-faire et coups de main, basée sur la réciprocité, la gratuité et la proximité (www.steeple.fr/sene) ;
- Je fréquente les nombreux lieux dédiés à l'économie circulaire sur le territoire : Emmaüs, La Trocante, les dépôts-ventes...

THIERRY, QU'EST-CE QU'UN REPAIR CAFÉ ?



Thierry Duchesne, habitant d'Arcal, a proposé de lancer un Repair Café dans le cadre des échanges de savoirs de Grain de Sel. L'objectif ? Réparer des objets en fin de vie dans un environnement participatif. Une fois par mois, une dizaine de bénévoles viennent ausculter dans la bonne humeur toutes sortes d'objets. Dès que le tintement de la cloche retentit... c'est qu'un objet est sauvé !

Cette démarche s'inscrit dans les objectifs du programme de l'agglo, labellisée « Territoire Zéro Déchet Zéro Gaspillage » fin 2015. Orientée vers une démarche d'économie circulaire, elle étudie actuellement un projet de recyclerie (une enquête a été diffusée aux habitants au printemps 2018).

PRENDRE SOIN DE NOTRE ENVIRONNEMENT

Jardiner avec zéro pesticide

- Depuis 2009, la Ville est engagée dans une démarche « zéro phyto », ce qui signifie qu'elle entretient ses espaces verts sans substances chimiques.
- Le PNR invite également les habitants du territoire à s'engager dans la démarche « Jardin à zéro pesticide », en signant une charte et en affichant leur engagement via une affichette dans le jardin ou un sticker sur la voiture (sticker à retirer en mairie).
- La démarche peut également concerner un lotissement entier : c'est le projet de Castel Koz à Séné (rue des Chanterelles dans le bourg), initié par Laure, habitante du quartier et membre du collectif Les Petits Pas dans les Grands. Une réflexion sur l'aménagement des espaces verts communs est en cours avec le bailleur Bretagne Sud Habitat. En attendant, des courges seront plantées dans les espaces communs pour une fête de la citrouille en novembre !



Jardiner en récupérant l'eau de pluie

Les jardins partagés de Cressignan et Michotte profitent de la remise en état des puits et fontaines.

Travailler la terre chez soi... ou dans son quartier !

Jardins individuels, partagés ou familiaux, vergers... Les jardins sinagots regorgent de bonnes idées et astuces. S'ils peuvent permettre aux occupants d'appartements de cultiver la terre, les jardins communs sont aussi des lieux de rencontre et d'échanges dans les quartiers et les villages.

À Michotte, le potager traditionnel des villageois a pour cadre exceptionnel la rivière de Noyal, et ce depuis déjà 10 ans ! Une dizaine d'habitants s'y retrouvent tous les mercredis soir. Ils entretiennent aussi un verger et partagent leurs récoltes avec tout le village.



Plus d'infos <https://parcogolfemorbihanzeropesticide.wordpress.com/>

La commune encourage les habitants à contribuer à l'embellissement des espaces publics autour de chez eux. Un appel à projet est lancé pour la rentrée 2018 :

Le concours des Maisons Fleuries s'essoufflant au fil des ans, la commune a décidé de ne pas le reconduire en 2018. À la place, elle lance un appel à projet citoyen pour l'embellissement d'espaces publics.

Le principe : un groupe de citoyens sinagots se constitue pour proposer un projet d'embellissement, sur un espace public ou appartenant à un bailleur social. Le projet doit être centré sur le végétal, valoriser l'espace et s'inscrire dans une logique de développement durable.

Une aide financière sera accordée aux lauréats dans la limite de 300 € ; une aide technique et matérielle des services de la mairie pourra également être accordée sous certaines conditions.

Comment participer ? Compléter le dossier remis sur demande à l'accueil de la mairie ou téléchargeable sur le site web. Seront demandés le descriptif précis du projet, la liste des personnes référentes, un plan de situation, une photo du lieu choisi, le budget du projet avec devis à l'appui, ainsi qu'un calendrier prévisionnel.

Date limite de dépôt des candidatures
vendredi 28 septembre 2018.

Announce des résultats : mercredi 31 octobre.

+ d'infos et conseils auprès de Christophe Rouillard, service Espaces Verts : rouillard-c@sene.com

PARTICIPER À LA TRANSITION ÉNERGÉTIQUE

La transition énergétique implique une amélioration de l'efficacité énergétique des bâtiments : cela passe par le changement des modes de vie, des sources d'énergie, des matériaux utilisés pour la construction ou encore des systèmes de chauffage. Lorsque la plupart des logements sinagots ont été construits, les économies d'énergie n'étaient pas la préoccupation principale. C'est désormais à la fois un enjeu écologique majeur et un enjeu économique, puisque les diagnostics thermiques sont déterminants lors de la vente d'un logement.

Bons plans et bonnes pratiques

Les balades organisées par le collectif des Petits Pas dans les Grands sont passées par des maisons de Sinagots prêts à partager leurs bons conseils en matière de développement durable, et notamment pour la transition énergétique. Chauffe-eau solaires, panneaux photovoltaïques, poêles de masse... Les idées ne manquent pas.

Aides financières

Il existe plusieurs aides financières et dispositifs en faveur de la rénovation énergétique. Critères d'éligibilité, engagements à respecter, règles de cumul entre les aides... Pour y voir plus clair et être accompagné gratuitement, l'agglomération a mis en place l'Opération Rénovée : contact@operation-renovee.fr ou 02 97 60 42 55.

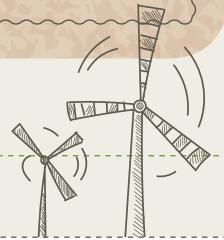
EN CHIFFRES...

Depuis le lancement L'Opération Rénovée à Séné en avril 2012, ce sont :

59 ménages engagés dans la réalisation de travaux pour un gain énergétique minimum de 25 % (isolation de toiture, de murs, remplacement de chaudières...)

19 705 € Coût moyen de travaux (selon devis). Le taux des aides allouées varie ensuite en fonction des revenus du ménage. En moyenne, le reste à charges moyen est de 12 190 €. Pour les foyers modestes en revanche, le taux moyen de subvention est de 51 % et peut aller jusqu'à 80 %.

39 % Gain énergétique moyen



Bâtiments et biens communaux

La transition énergétique est prise en compte dans le cadre de l'entretien des bâtiments communaux. Des travaux substantiels sont prévus, comme la rénovation énergétique de la Salle des Fêtes et la réhabilitation du complexe sportif Le Derf.

L'éclairage public est en cours de transformation pour des systèmes moins énergivores, même si la mesure la plus efficace en terme d'éclairage reste l'extinction de 22h30 à 6h30. Elle est de plus bénéfique pour la faune nocturne. Ces efforts ont permis à la Ville de recevoir deux étoiles du Label Ville Etoilée (visible sur les panneaux d'entrée de ville).

Des ombraries équipées de panneaux photovoltaïques seront installées d'ici quelques mois sur le parking du collège Cousteau.

CONCLUSION

À Séné, le « *terreau* » est particulièrement favorable et de nombreuses idées ne cessent d'éclore chez les habitants, au sein des associations et des entreprises.

La Ville et le collectif des Petits Pas dans les Grands font en sorte de les relayer pour en faire profiter le plus grand nombre et ensemble avancer toujours plus loin dans la démarche du développement durable. Contrairement aux idées reçues, beaucoup sont faciles à mettre en œuvre et applicables sans surcoût pour les ménages.

D'AUTRES INITIATIVES...

D'autres initiatives sont régulièrement découvertes et répertoriées par le collectif citoyen des Petits Pas dans les Grands.

Retrouvez-les sur notre site web, en page d'accueil dans la rubrique « *Acteur de ma Ville je participe* », section *Les Petits Pas dans les Grands* : <https://www.sene.bzh/acteur-de-ville-participe/les-petits-pas-dans-les-grands/>





COURRIER DES LECTEURS / INFOS

VOS QUESTIONS : NOS RÉPONSES

*Vous avez une question ?
N'hésitez pas, contactez la mairie
contact@sene.com*



Pourquoi les batteries de boîtes aux lettres ne sont-elles pas remplacées ?

La Direction Services-Courrier-Colis Ouest Bretagne a pris la décision d'arrêter l'installation des batteries CIDEX sur les départements du Finistère et du Morbihan. Pour plusieurs raisons, la Poste souhaite désormais privilégier la boîte aux lettres individuelle :

- Se rendre au domicile permet aux habitants d'identifier les facteurs et factrices, à ceux-ci de pouvoir échanger avec les administrés et de porter le courrier au plus près des personnes ayant des difficultés à se déplacer ;
- Avec le développement de la vente en ligne, les colis sont plus nombreux qu'avant ;
- La Poste entend développer de nouveaux services de proximité : vigie des personnes à domicile, portage de repas, expédition de colis à partir de la boîte aux lettres du client, etc.
- L'installation d'une boîte aux lettres individuelle peut favoriser la numérotation de l'habitation, et ainsi faciliter l'accès des services de secours, soins, dépannage, livraison...



Pourquoi la mairie a-t-elle abattu la maison face à la Poste, dans le bourg ?

Il est tout à fait normal de s'interroger lorsqu'une construction vient modifier l'environnement dans lequel nous vivons. Cependant, la municipalité n'est pas à l'initiative de tout ce qui se passe sur une commune. En l'occurrence, la Ville n'est pas à l'origine de la déconstruction en question, ni de la construction qui va suivre. En effet, le chantier fait suite à la vente de cette parcelle par un particulier à un promoteur. Ce dernier a présenté à la Ville un premier projet architectural, qui bien que tenant compte du règlement du Plan Local d'Urbanisme, a été amendé par les élus pour améliorer son intégration dans le tissu pavillonnaire alentour. Le permis de construire a ensuite été délivré et le chantier engagé. Un petit collectif de 8 logements en accession privée et 4 habitations en logement social sortent actuellement de terre.



L'été, de nombreux camping-cars envahissent les parkings de bord de mer...

Qu'en est-il de l'aire de camping-cars qui devait voir le jour au camping de Cantizac ?

Nous rappelons que la loi autorise les camping-cars à stationner sur ces parkings (en revanche, la vidange sauvage de leurs eaux usées est strictement interdite et passible d'amende). Concernant l'aire prévue au camping de Cantizac, son aménagement sera finalisé après l'été pour une ouverture à l'automne.



ÉTAT CIVIL



NAISSANCES

LOCKWOOD	Zoey	23 mars
GOYALLON FOURNIER	Aëlys	4 avril
BEAUME	Hikali	4 avril
DEJARDIN	Maël	5 avril
MAHO	Juliette	3 mai
BASILE-DAUBER	Max	6 mai
ARNOUAT	Maria	10 mai
HALIDI	Melia	15 mai
WACONGNE BANULS	Timéo	19 mai
SAMSON	Owen	19 mai
SENE	Faty	28 mai
CHARDIN	Alexandre	8 juin



MARIAGES

PETIT Olivier et GUENEGO Christelle	14 avril
BOUHANIK Aziz et DANIEL Coraline	28 avril
POUFFARY Didier et DARCY Séverine	28 avril
EHANNO Fabrice et LE PICHON Marie	19 mai
LAIR Frédéric et ALEXANDRE Cécile	2 juin
SAINT Jérémie et FONTENAY Nolwenn	2 juin
THIEBAULT Charles et ISOARD Anaëlle	9 juin



« JE PEUX VOUS PAYER EN BIZH ? »

Depuis le 27 janvier 2018, il est possible de faire ses achats en Bizh dans le Pays de Vannes. Cette nouvelle monnaie locale, complémentaire et citoyenne, lancée à l'initiative de l'association MLK-Gwened, est utilisable dans les 34 communes de Golfe du Morbihan - Vannes Agglomération. Au 1^{er} juin, elle comptait 35 professionnels et 150 « consomm'acteurs ».

Qu'est-ce-que la Bizh ?

C'est une monnaie, complémentaire à l'euro, qui s'échange entre des « consomm'acteurs adhérents » et des « prestataires agréés » faisant partie du réseau. La Bizh circule entre ces acteurs sans quitter le territoire. Elle permet ainsi de dynamiser l'économie locale et de renforcer le lien social. Elle échappe aussi aux circuits financiers classiques et n'alimente donc pas la spéculation.



Est-elle légale ?

En France, les monnaies locales complémentaires et citoyennes ont officiellement été reconnues par la loi sur l'économie sociale et solidaire du 31 juillet 2014. Actuellement, une quarantaine de monnaies locales sont en circulation, dont une dizaine en Bretagne (le Galais à Ploërmel, le Segal à Lorient, l'Heol à Brest, le Buzuk à Morlaix...). Elles sont plusieurs centaines dans le monde.

Comment payer avec des Bizh ?

La Bizh se présente sous forme de coupons en papier d'une valeur de 0,5 - 1 - 3 - 5 - 10 et 20 Bizh. La conversion est facile : 1 Bizh = 1€. Pour pouvoir l'utiliser pour payer produits et services, consomm'acteurs comme prestataires agréés doivent être adhérents de l'association. Les professionnels, quel que soit leur statut (commerçants, artisans, producteurs, professions libérales, associations, collectivités...) peuvent entrer dans le réseau en signant la charte des valeurs. Celle-ci les encourage à adopter des pratiques respectueuses de la Nature et des Humains. La Bizh ne change rien à la comptabilité

des entreprises qui demeure en euros. Elle s'utilise comme les chèques déjeuner ou les bons de réduction.

Comment adhérer et où trouver des Bizh ?

Pour se procurer des Bizh, il faut se rendre dans l'un des comptoirs d'échange habilités à enregistrer les adhésions à l'association, à délivrer les cartes d'adhérent et à échanger des euros en Bizh. Ils sont actuellement 6, répartis sur le territoire de l'agglo, dont 2 à Séné :

- **Les Quatre Saisons BIO - Le Renard Givré**, allée Marion du Faouët au Poulfanc
- **Aux Fleurs du Golfe** - 6 place de l'Église (Les jeudis, vendredis et samedis)

Où la dépenser ?

La liste des comptoirs d'échange et des prestataires agréés pour recevoir des paiements en Bizh est mise à jour régulièrement sur le site www.bizh.bzh. Ils sont reconnaissables par des autocollants apposés sur leur vitrine. À ce jour, plus d'une trentaine de commerçants et associations acceptent la Bizh. À Séné : Marée-Pages, Le Jardin de Balgan, Rochereau Charpente Bois, Les Potes au Feu, Valérie Lamour (psychologue-thérapeute), Cap'tain Marée - Coques en Stock, Les Quatre Saisons BIO - Le Renard Givré, le Local bio, Ferme maraîchère d' Ozon, Aux Fleurs du Golfe.

En savoir +

www.mlk-gwened.bzh - www.bizh.bzh

Comment est née la Bizh ?

Marie-José Pasquereau, habitante de Séné et membre du Forum Social Local, a suivi Gersan Moguerou dans l'aventure de la monnaie locale.

« L'idée a germé en septembre 2015 et l'association MLK-Gwened est née au printemps 2016. Un appel à propositions a été fait pour lui trouver un nom. Suite à une trentaine de propositions motivées, un vote lors du Forum Social Local de janvier 2017 à Grain de Sel a donné naissance à la Bizh. Contraction de bise et breizh, elle permet le jeu de mot évident « Je peux vous payer en Bizh ? », excellent pour la promotion ! »

14



BIENVENUE AUX NOUVEAUX COMMERÇANTS & SERVICES

OSTÉOVET56 : OSTÉOPATHIE VÉTÉRINAIRE

Auparavant vétérinaire à la clinique des Sinagots dans le bourg, Frédérique Boucher se concentre désormais sur l'ostéopathie animale, qu'elle pratique depuis 10 ans. Médecine manuelle, sans cracking et indolore pour les petits animaux domestiques (chiens, chats, furets...), elle permet de soulager naturellement leurs douleurs articulaires, musculaires (boîteries, raideurs, torticolis...) ou consécutives à l'arthrose, et de soigner otites, incontinence ou encore vomissements chroniques.

Consulte sur RDV

06 13 23 67 73

8 rue Les Vents du Sud

frederique.boucher@vetosteo.eu

www.osteovet56.com

Facebook : [frederique.boucher.osteovet56](https://www.facebook.com/frederique.boucher.osteovet56)





LA MOUETTE SINAGOTE : UNE SECTION SPORT-ÉTUDES À LA RENTRÉE

La presse relate souvent les exploits des jeunes sportifs de la Mouette Sinagote. Benoît Marcesche, président de l'association, nous éclaire sur le fonctionnement du club et annonce un beau projet : l'ouverture à Vannes d'une section sport-études.



On entend parler de 47°Nautik, de la Mouette Sinagote... Les gens s'y perdent, pouvez-vous nous éclairer ?

La Mouette Sinagote est une association, nous sommes tous bénévoles. Grâce aux cotisations de ses adhérents et aux subventions de la Ville et de l'agglo, le club paye pour les locaux, le matériel et les encadrants salariés de 47°Nautik⁽¹⁾. Le matériel sportif appartient au club, le matériel loisirs à 47°Nautik.

nous proposons aussi du catamaran et du paddle en loisirs. Nous accueillons tous les publics, jeunes comme adultes, mais nous investissons massivement sur la formation des jeunes. Et puisqu'on aime les voir s'épanouir dans ce qu'ils aiment, on leur propose de devenir aide-moniteur puis de passer leur monitorat. Ils ont ainsi accès à une formation qualifiante et peuvent ensuite aider le club pour encadrer les autres. 47°Nautik les forme et peut ensuite les embaucher l'été ou le week-end en période scolaire. À travers le sport et la voile, ils obtiennent leur première qualification professionnelle et leur premier emploi.

Pourquoi les jeunes de la Mouette obtiennent-ils si bons résultats ?

Les jeunes sont très impliqués dans leur pratique. En effet, les compétitions supposent beaucoup de déplacements. Tous les week-ends il y a une régate ! Récemment, nous étions en Espagne, puis aux Pays-Bas. Ça demande de la logistique, de l'implication et beaucoup d'énergie de la part des familles. Ce qui est remarquable également, c'est que les entraîneurs parviennent à entraîner nos sportifs à haut niveau, tout en accueillant des scolaires et des touristes l'été. Ce sont des passionnés !

Les résultats marquants de l'année ?

En optimist, nous montons désormais sur les podiums des compétitions interrégionales et nationales. On a aussi décroché une médaille à la Coupe internationale de Printemps à Biscarrosse. On cible une

sélection aux championnats de France, peut-être l'année prochaine.

Mais c'est en planche à voile que les résultats ont été les plus marquants : Gaspard Carfantan s'est positionné 2^e aux championnats de France à Martigues, 2^e aux championnats d'Europe à Lorient et 3^e aux championnats du monde en Espagne ! Il s'entraîne sur le support olympique jeune, une planche Bic Techno. À la rentrée il part en sport-études au lycée Dupuy-de-Lôme à Lorient, faute d'établissement dans le pays de Vannes. Deux autres jeunes sont au Pôle de Brest et un troisième l'intègre en septembre.

Le club a-t-il des projets à venir ?

En effet, un beau projet ! À la rentrée de septembre, nous lançons une section sport-études planche à voile et optimist avec le collège Saint François-Xavier de Vannes. Si on pouvait avoir un second établissement, public, ce serait l'idéal. On pourrait associer le Centre Nautique d'Arradon pour l'O'pen Bic et le catamaran et Baden sur l'Open 5.70. À suivre...

Contact

La Mouette Sinagote
Base nautique - Route de la Pointe du Bill - Moustérian
02 97 66 53 67
la.mouette.sinagote@wanadoo.fr
<https://lamouettesinagote.org/>

(1) 47°Nautik est un établissement public géré par Golfe du Morbihan Vannes Agglomération regroupant les bases nautiques de Séné, Arradon, Baden et Larmor-Baden.



© P. Pollak

Qu'est-ce qui fait la spécificité de la Mouette ?

Nous sommes le premier club de jeunes licenciés du Morbihan. Sur nos 250 adhérents, 200 prennent des cours à l'année : 150 sont des jeunes, 80 en pratique sportive, 70 en loisirs. Historiquement, la Mouette est un club de planchistes. Nous nous concentrons donc principalement sur deux supports, la planche à voile et le dériveur (optimist et 29er), qui sont surtout des supports de jeunes, même si





LES MÉDIATHÈQUES DU GOLFE EN RÉSEAU



16

À la rentrée de septembre, Grain de Sel fermera exceptionnellement ses portes durant deux semaines afin d'opérer la première phase de la mise en réseau des médiathèques du territoire.

Pourquoi un réseau des médiathèques ?

Lancé par l'agglomération en 2015, ce projet vise à créer des passerelles et une synergie entre les différentes médiathèques. Pour les usagers, il sera à terme possible d'avoir **connaissance et accès au fonds documentaire des autres médiathèques du réseau**, grâce à un logiciel et un catalogue uniques, ainsi qu'à un bouquet de ressources numériques. Un fonctionnement par sous-réseau, à l'échelle du bassin de vie, est envisagé pour une future **circulation des documents**, dont les modalités pratiques sont encore à définir. Séné fonctionnera avec les communes voisines de Theix-Noyalo, Sulniac et La Trinité-Surzur.

Calendrier

La mise en route se fera progressivement. Une grande partie des communes de l'agglomération ont d'ores et déjà choisi d'entrer dans le réseau : 26 communes sur 34 sont engagées, 14 d'entre elles (dont Séné) entrant dans la première phase de déploiement en septembre 2018.

- **Aussi, le centre culturel Grain de Sel sera fermé au public du lundi 27 août au lundi 10 septembre⁽¹⁾ inclus.** En effet, le gel des transactions et du fonds documentaire est nécessaire pour la mise en commun des bases de données des médiathèques.
- **Décembre 2018 : mise en ligne du portail des Médiathèques du Golfe.** Dans un premier temps, cette plateforme web permettra aux usagers :
 - de voir sur la médiathèque de leur commune les nouveautés achetées ;
 - de réserver des documents en ligne ;
 - de faire des prolongations ;
 - de s'informer en prenant connaissance des sélections faites par les bibliothécaires ;
 - d'accéder 24h/24h à des ressources numériques : livres numériques, revues, films, ressources en autoformation, musique indépendante.

- **Septembre 2019 : réservation et emprunt possible de ressources d'autres médiathèques, avec circulation des documents sur les bassins de vie.** D'ici là, une réflexion devra avoir lieu sur un rapprochement des fonctionnements (modalités de prêt, cartes d'abonnement...).

(1) Des ateliers d'échange de savoirs et multimédia pourront tout de même être programmés. Les lectures hors-les-murs reprennent également le mercredi 5 septembre.

La lecture publique sur le territoire

Golfe du Morbihan Vannes Agglomération compte aujourd'hui 34 communes et quelques 36 bibliothèques de lecture publique. Qu'elles soient communautaires, municipales ou encore associatives, elles tissent avec leurs usagers des liens forts en alimentant une offre de culture de proximité.

La bibliothèque est le premier équipement culturel construit sur un territoire :

- un lieu qui doit permettre la mixité sociale ;
- un lieu d'accès à la connaissance ;
- un lieu pour s'enrichir, exercer son esprit critique, se divertir, se retrouver...

En chiffres...

- 3 bibliothèques communautaires
- 33 bibliothèques municipales et associatives
- 34 000 inscrits (sur 170 000 hab. environ)
- 100 bibliothécaires
- 300 bénévoles
- 500 000 livres, CD, DVD, cartes...
- 300 000 € d'investissement portés par l'agglomération et ses financeurs.

DU CIRQUE POUR OUVRIR LA SAISON CULTURELLE !

Dimanche 23 septembre, Grain de Sel lance la saison culturelle 2018-2019 ! Rendez-vous au Parc de Limur pour un après-midi sous le signe du cirque !

Ce sera la rentrée, mais il fera bon profiter encore un peu, en famille, de l'air de l'été ! Dès 14h vous seront proposés une initiation au cirque, une buvette et de petits spectacles avec la complicité de l'école de cirque Micheletty.

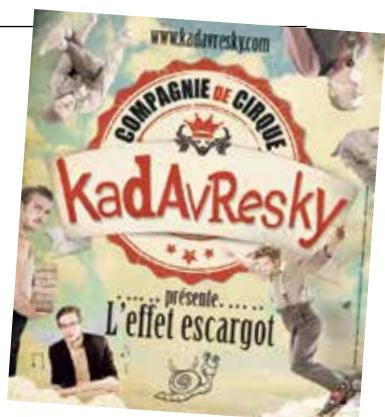
À 17h, rencontrez les 5 acrobates de Kadavresky...

Que faire avec des skis sur une piste de cirque ? Avec des balles, une table et trois tiroirs ? Avec quatre pans de bois ? C'est à sa façon que la toute jeune compagnie Kadavresky répond à ces étonnantes questions. Une manière bondissante, décapante, où la poésie de l'instant répond aux nécessités de l'équilibre, où la facilité apparente se déploie dans le déliement des corps, où le burlesque résonne en contrepoint du risque. Parcours, chemins, sillons, rien ne va droit

mais tout va haut, loin, selon des trajectoires inattendues, exquises en surprises... Un spectacle de cirque nouveau qui enchaîne une succession de numéros sur un rythme effréné : la jongle du Majordome, l'équilibre sur briques du Mini Corse, les sangles aériennes du Petit Prince, les fameux skis dansants du Père Bourru, le tout accompagné en live, à la guitare par le Zycos !

En savoir +

Tout public - Durée : 1h - Accès libre - www.kadavresky.com





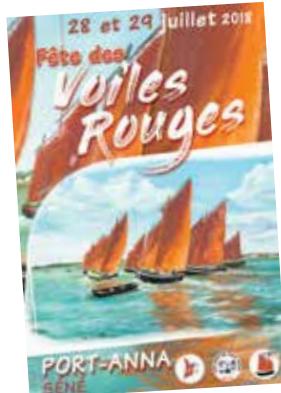
ÉTÉ

LES VOILES ROUGES EMBRASENT PORT-ANNA LES 28 & 29 JUILLET

Xavier Hubert a pris les rênes de l'organisation des Voiles Rouges pour l'édition 2018. Organisée depuis les années 80, cette manifestation estivale ne prend pas une ride ! Xavier nous parle du programme de l'édition à venir.



De gauche à droite : Thierry Jacob (président des Amis de Port-Anna), Bérengère Picard (secrétaire de la section des Voiles Rouges), René Faisant (trésorier de l'association), Aude Pollaert (secrétaire), Robert Giquel (US Séné Omnisport) et Xavier Hubert.



Quoi de neuf en 2018 pour les Voiles Rouges ?

C'est une fête traditionnelle, avec une formule qui fonctionne ! En 1983, Les Amis de Port-Anna organisaient déjà la Fête de la Mer, qui est devenue la Fête des Voiles Rouges en 1994. L'association possède une section spécialement dédiée à l'organisation de cette manifestation. Depuis septembre 2017, nous sommes 6 personnes, en équipe restreinte, à plancher sur l'édition 2018.

On se recentre sur le territoire sinagot, on sollicite les associations locales, musicales et sportives.

Cette année, nous aurons le coup de main de l'US Séné Omnisports, Les Amis du Sinagot, un Sinagot pour Séné, les Copains Sinagots, Vents de Bord'eau, le Korollerion Bro Sine... Ça représente plus de 200 bénévoles pendant le week-end !

Quels sont les incontournables de l'édition 2018 ?

Il y aura quatre gros temps forts. Le samedi, le bagad de Vannes répétera sa prestation pour le Festival Interceltique de Lorient. Le soir, nous accueillons le groupe Les Ramoneurs de Menhirs. Le dimanche, le sinagot Les Trois Frères fête ses 75 ans et la soirée se clôturera avec les Korriganet, et bien sûr le feu d'artifice. Une trentaine de bateaux au moins seront accueillis. Il y aura des jeux géants en bois, du jazz. Cette année, le village d'artistes accueillera les visiteurs dès l'entrée de Port-Anna le dimanche. Côté restauration, ce sera « Andouilles au foin » le samedi et « Morgates à la Sinagote » le dimanche.

Infos pratiques

Entrée et spectacles gratuits. Parkings prévus à proximité. Un minibus est prévu pour approcher les personnes à mobilité réduite. Le programme détaillé sur www.sene.bzh.



VOTRE ÉTÉ À SÉNÉ

Retrouvez tous les RDV de l'été dans votre calendrier estival ! À retirer en mairie ou au Bureau Information Tourisme, téléchargeable sur www.sene.bzh



Nocturnes du vendredi - Du 13 juillet au 31 août

Elles sont devenues les RDV incontournables de votre été à Séné. Tous les vendredis soir, en famille ou entre amis, profitez jusqu'à la nuit tombée d'un moment convivial autour d'animations et d'un barbecue. Retrouvez toutes les dates dans l'agenda en dernière page de ce bulletin.

Marché des arts - Du 15 juillet au 26 août, de 10h à 13h*

Chaque dimanche matin sur la place de l'Eglise, prenez le temps de flâner parmi les œuvres et créations originales exposées à la vente et découvrez le talent de différents peintres, sculpteurs, photographes, potiers et créateurs en tout genre. * Exceptionnellement de 10h à 18h le dimanche 22 juillet, à l'occasion de Séné à la Page.

Séné à la Page - Dimanche 22 juillet, 10h-18h

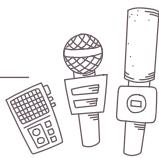
Pour cette nouvelle édition sinagote du salon du livre, une quarantaine d'auteurs seront présents pour présenter leurs ouvrages : littérature jeunesse, polars, BD, poésie... Dédicaces, ventes et tables rondes seront organisées. À cette occasion, le Marché des Arts et de l'Artisanat s'étendra exceptionnellement sur la journée entière.

Greeters Pour Séné

Des habitants font découvrir Séné gratuitement à des visiteurs, en fonction de leur personnalité et de leur sensibilité. Ils parlent en toute simplicité et toute subjectivité du Séné qu'ils connaissent et ont envie de partager. Tout l'été, ils proposent leurs balades via le Bureau Information Tourisme. Si le cœur vous en dit, devenez vous aussi Greeter ! + d'infos : contact@sene.com ou 02 97 66 59 71.



17



18

MAUD ET MATHILDE AUX PETITS SOINS POUR LE JEAN ET JEANNE



Maud et Mathilde sont lycéennes et passionnées par la mer. Depuis trois ans, elles sont impliquées dans l'association « Un sinagot pour Séné », qui entretient le bateau de pêche traditionnel Jean et Jeanne⁽¹⁾. Elles nous parlent de leur engagement.

Pourquoi êtes-vous impliquées dans cette association ?

► **Mathilde** : Pour moi, c'était une évidence. Mon père a remis sur pied le Jean et Jeanne, et créé l'association avec une bande de copains, dont Philippe Le Berthe. Je n'y étais pas obligée. Mais la mer est ma passion et mon univers depuis toute petite.

► **Maud** : Je n'aurais pas osé entrer dans l'asso s'il n'y avait pas eu Mathilde. Mais c'est tellement important de se rappeler du travail de nos ancêtres. Les sinagots font partie du patrimoine de la commune. Sans eux, le Golfe du Morbihan n'aurait plus le même attrait.

Comment avez-vous découvert la voile et les Sinagots ?

► **Maud** : Je suis montée pour la première fois sur un sinagot avec le Ticket Sport Loisirs je crois. J'ai découvert la voile avec la famille de Mathilde et en fais avec le lycée Lesage.

► **Mathilde** : J'ai baigné dedans toute petite. Tous les ans, nous partons en mer avec mes parents pour les vacances. Je fais aussi de la voile avec le lycée.

Que faites-vous pour la sauvegarde des Sinagots ?

► **Maud** : Nous participons à l'entretien du Jean et Jeanne : peinture, ponçage...



► **Mathilde** : Nous avons le permis bateau toutes les deux. On va donc faire des balades de formation avec les skippeurs de l'asso. Et quand on aura 18 ans (et qu'on sera prêtes !), on pourra peut-être faire des balades touristiques dans le Golfe.

► **Maud** : Le bateau participe aux manifestations nautiques. On essaye aussi de le mettre en décoration dans la Ville quand c'est possible, comme à la chapelle Sainte-Anne pour Noël l'année dernière.

► **Mathilde** : Nous tiendrons un stand à la Journée des Associations. On veut montrer qu'il y a des jeunes dans l'asso. Nous aimerions recruter de nouveaux bénévoles. Actuellement, il y a beaucoup d'actifs, qui ont forcément moins de temps. Nous alimentons aussi la page Facebook de l'association.

Pensez-vous rester dans l'association après le bac ?

► **Mathilde & Maud** : Oui, nous l'espérons ! Et nous voulons toutes deux travailler dans le nautisme.

Un petit message pour les sinagots ?

► **Mathilde & Maud** : Surtout n'hésitez pas à nous rejoindre dans l'association !

(1) *Le Jean et Jeanne est en fait la réplique d'un bateau construit en 1905, il date de 1992.*



Nota : Comme il se doit, le directeur de la publication transmet intégralement, et en l'état, toutes les opinions qui lui sont communiquées.

SÉNÉ AVENIR ET SOLIDARITÉ

350 mètres séparent la cale de Barrarac'h de celle de Conleau à Vannes. Depuis le 2 juin, un bac les relie enfin. Il va permettre aux touristes et aux promeneurs de prolonger leur balade et de s'ouvrir à de nouvelles perspectives, aux Vannetais de redécouvrir Séné, avec bientôt pour but de promenade la nouvelle maison du Port-Anna. Mais hélas, le 16 septembre tout s'arrête...

Golfe du Morbihan Vannes Agglomération porteur du projet n'a en effet envisagé que l'aspect touristique d'une telle liaison, alors que les 1 500 habitants de la presqu'île de Langle déjà mal desservis par la ligne Kicéo N°7 pourraient trouver là une opportunité de liaison facile et rapide vers Vannes où, bien souvent, ils travaillent. Il faut développer cette liaison, qui est une bonne idée, l'intégrer au Plan de Déplacements Urbains (PDU) de l'agglomération, la pérenniser et aligner évidemment les tarifs sur ceux pratiqués par les usagers des bus, comme cela se fait déjà

depuis longtemps à Lorient et à Nantes. En d'autres termes, il faut être plus ambitieux : de la même façon que les Sinagots attendent toujours la liaison bourg-Poulfanc, la continuité de service public Barrarac'h-Conleau s'impose comme une évidence.

Alors, au moment où l'on attend encore les beaux jours et où SAS vous souhaite de très bonnes vacances d'été, prenons-nous à rêver d'être entendus par la Communauté d'agglomération dont on sait qu'elle joue - et qu'elle jouera de plus en plus - un rôle important dans notre vie quotidienne.

L'association Séné Avenir et Solidarité
seneavenirsolidarite@gmail.com

SÉNÉ TERRE MER

Loi sur l'évolution du logement, de l'aménagement et du numérique (Elan)

Lors de sa campagne aux présidentiels Emmanuel Macron avait annoncé qu'il voulait créer un choc de la construction. Le moins que l'on puisse dire, c'est qu'il n'y va pas de main morte. L'amendement au projet de loi sur le logement Elan (loi Evolution du Logement et Aménagement Numérique, présenté le mercredi 30 mai, veut donner plus de pouvoirs aux maires pour construire en bord de mer. Objectif : booster les permis de construire dans les fameuses "dents creuses", ces pans de terres vierges situés entre deux zones urbanisées.

Depuis 1986, les communes côtières doivent, en effet, respecter des règles bien précises fixées par la loi littorale. Sont uniquement autorisées les constructions "en continuité avec les agglomérations ou les villages existants", ou à titre exceptionnel "en hameaux nouveaux intégrés à l'environnement", les fameuses dents creuses. Or c'est bien, cette notion

de "hameaux" qui semblait poser problème aux yeux du législateur : "de nombreuses jurisprudences contradictoires ont en effet fini par dissuader les maires de se lancer dans l'aménagement de ces zones".

Corinne Serge - Guénahël Le Porho - Pascale Brunel

SÉNÉ ACTION RENOUVEAU

Loi sur l'évolution du logement, de l'aménagement et du numérique (Elan), suite...

L'amendement à la loi Elan vise à faire sauter ces verrous : les édiles n'auront plus à s'en référer. "L'idée est au contraire de leur donner tout pouvoir pour définir eux-mêmes les zones intermédiaires où ils pourront accorder des permis de construire en dehors des zones urbaines". Une véritable libéralisation de la construction côtière, saluée par les promoteurs et constructeurs, et qui fait évidemment hurler les associations de défenses de l'environnement.

Même si elle a de quoi mettre le feu aux poudres, cette remise en question de la loi littoral doit toutefois être appréhendée avec mesure. Rien ne dit d'abord que tous les maires useront de ces nouveaux pouvoirs pour construire à tout va. Sans compter qu'un certain nombre de permis pourront toujours être bloqués par des recours. À noter,

enfin que le texte ne remet pas en cause la fameuse interdiction de construire à moins de 100 mètres du littoral.

Quelle sera la position de Monsieur Le Maire de Séné et de sa majorité, de « ses amis écologistes, verts... » et des sympathisants, membres, représentants d'associations de défenses de l'environnement.

Soyons prudents et vigilants, sur les conséquences de cette loi pour notre territoire.

Philippe Prévost, Claude Poissemieux, Michel Penel

Agenda

des manifestations

JUILLET

Du 4 au 31	Exposition, Atelier Bleu, salle Ty Kelou
Sam. 7 et dim. 8	Monts « ARTS » Ac : un village dans tous ses arts !, Village de Montsarrac
Lun. 9	Tournoi, Le Scrabble sinagot, salle des associations
Ven. 13	Nocturne Fête Nationale & Fête du Marché Bio, bourg
Du ven. 14 juillet au mer. 15 août	Exposition, Arts Sinagots, chapelle Sainte-Anne (Port-Anna)
Mer. 18	Don du sang, salle de Limur
Du 18 au 20	Bivouac réseau Ressort, service Jeunesse, complexe sportif Le Derf
Vem. 20	Nocturne Jeux en Bois, bourg
Dim. 22	Séné à la Page, jardin du presbytère
Mar. 24	Concert de musique classique, Église St-Patern (bourg)
Mer. 25	Concert de chant et harpe celtique, chapelle de Kerarden
Ven. 27	Nocturne Beach Sports & Éclipse de lune, plage de Moustérian
Sam. 28 et dim. 29	Fête des Voiles Rouges, Port-Anna
Mar. 31	Atelier peinture, tour de Ténéro sur l'île de Boëd

AOUT

Du 1 ^{er} au 31	Exposition, Arts Sinagots, salle Ty Kelou
Ven. 3	Nocturne Sports d'Orient & Nuit des étoiles, Plage de Moustérian & Pointe du Bill
Dim. 5	Grande vente Emmaüs, rue de Lorraine au Poulfanc
Ven. 10	Nocturne musicale, Réserve Naturelle des Marais de Séné
Dim. 12	Pardon de Kerarden
Ven. 17	Nocturne Jeux en Bois, bourg & Jardin du Presbytère
Mar. 21	Concert trio à cordes, chapelle de Kerarden
Ven. 24	Nocturne au Poulfanc, parc de Limur
Du 24 au 26	Cross-Country, hippodrome de Cano
Lun. 27	Tournoi, Scrabble sinagot, salle des associations
Ven. 31	Nocturne Breizh Beach, plage de Moustérian

Prochains conseils municipaux :
Les mardis 2 octobre, 13 novembre et 18 décembre

Réunion publique :
Aménagements route de Nantes
Lundi 24 septembre



SEPTEMBRE

Sam. 8	Journée des assos, gymnase Cousteau
Dim. 9	Repas, Maison du cœur portugais, salle de Limur
Sam. 15	Milonga, Ty Tango, salle des Fêtes
Sam. 15	Présentation de la saison culturelle, Grain de Sel
Sam. 15 et dim. 16	Journées Européennes du Patrimoine
Dim. 16	Pardon de Saint-Laurent, Poulfanc
Dim. 23	Vide-greniers, Séné Tennis Club, complexe sportif Le Derf
Dim. 23	Spectacle de cirque nouveau « L'effet escargot », parc de Limur
Mer. 26	Don du sang, salle de Limur
Sam. 29	Après-midi festif, quartier Noblanc-Vincent
Dim. 30	Théâtre, Monts'Arts'ac, salle des Fêtes

OCTOBRE

Ven. 5	Animation des Cuisiniers Solidaires sur le Marché bio
Sam. 6 et dim. 7	Stage de danse butô, Le Prunier qui danse, salle des associations
Dim. 7	Compétitions, Séné Athlétisme, complexe sportif Cousteau
Sam. 13	Atelier jardinage, Jardiner en pays vannetais, salle Ty Kelou
Sam. 13	Repas, Dialaya Séné, salle de Limur
Dim. 14	Vide-greniers, Séné FC, gymnase Cousteau



Livres à vélo !
Lectures en plein air, 15h-18h,
quartier Noblanc-Vincent (bourg)
Mercredis 4 et 11 juillet, 29 août,
5, 12, 19 et 26 septembre.